

## *Proposition votée par les pères du Synode*

**Les pères synodaux ont voté cinquante propositions qui ont été remises à Benoît XVI en vue de l'exhortation apostolique qu'il doit publier d'ici quelques mois.**

*"On demande, en particulier, d'assurer la communion eucharistique aux personnes atteintes d'un handicap mental, baptisées et confirmées : celles-ci reçoivent la communion dans la foi de la famille et de la communauté qui les accompagne. L'impossibilité de savoir quelle est la sensibilité effective de celles qui sont atteintes de certaines pathologies, n'est pas une raison suffisante pour ne pas leur offrir tous les soutiens sacramentaux dont dispose l'Église. Il est important que ceux qui souffrent d'un handicap puissent être reconnus comme membres de l'Église à part entière et qu'ils y trouvent leur juste place. Il est par ailleurs souhaitable que soient aménagées dans les églises des infrastructures leur facilitant la participation aux célébrations."*